

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 25.03.2021

L'an deux mil vingt et un, le 25 Mars à 20h, le Conseil Municipal de Bacqueville en Caux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « Salle des Fêtes » de la Mairie, sous la présidence de M. Etienne DELARUE, Maire

DELARUE Etienne	P	MASSE Stéphane	P	MOREL Aline	P
ADAM Jean-Marie	P	CARPENTIER Jean-Joseph	P	LEBLANC Isabelle	P
FIZET Céline	P	BOUIC Fabienne	P	GILLOT Glenda	P
FONTAINE Mickaël	E	COISPEL Angélique	P	CHANDELIER Nicolas	P
CORUBLE Julien	P	SIX Aurélie	P	DESBORDES Jessica	P
VENIANT Adrien	P	CHOPPIN Gilles	P	COMALADA Antoine	E
RIVOALLAN Isabelle	P				

P = présent

E= Excusé

A = Absent

Date de la convocation : 18.03.2021

Nombre de conseillers

- en exercice : 19

- Présents : 17

- Votants : 18

Pouvoir : - M. Antoine COMALADA donne pouvoir à M. Gilles CHOPPIN

Secrétaire de séance : M. Nicolas CHANDELIER

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10.02.2021.

Page 7, Point 8) Proposition de curage de la plateforme déchets verts : il fallait lire « et charge M. MASSE de cette négociation » et non M. ADAM.

Après cette remarque, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 10.02.2021.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen des points à l'ordre du jour :

- Communications du Maire

1) Comité Consultatif : lors de la précédente réunion, l'ensemble des personnes souhaitant intégrer le Comité Consultatif a été présenté aux membres du Conseil Municipal. Il s'agit maintenant de programmer une réunion en présence des vice-présidents de chaque commission afin d'expliquer quel sera leur rôle au sein des différentes commissions communales. Celle-ci aura donc lieu le 19.04.2021 à 19h.

2) Association AMCB : remerciements pour le soutien indéfectible de la municipalité.

3) Bâtiments photovoltaïques : la Boule Bacquevillaise a été approchée par l'entreprise ENERLIS et l'ABAC par l'entreprise ALISOL pour la construction d'un bâtiment photovoltaïque.

La Commission « Finances et budget » et la commission « Logements - Bâtiments » rencontreront ces deux entreprises le 20.04.2021 à 18h30.

4) Centre de secours de Bacqueville en Caux : M. Miguel FRAS a été nommé adjoint au chef de centre.

5) M. GAMBLIN, Trésorier de la Commune, rencontrera la Commission « Finances et Budget » le 21.04.2021 à 9h pour une présentation succincte du budget de la commune.

- Petites Villes de demain - Convention d'adhésion au programme

M. Adrien VENIANT, en sa qualité de membre du Comité Technique du programme Petites Villes de Demain présente le fonctionnement de ce programme à l'ensemble du Conseil Municipal (document ci-joint).

Il précise que la rémunération du chef de projet, recruté par la CCTC, sera prise en charge à 75% par l'Etat, et à 25% par la CCTC.

Suite aux explications données par M. VENIANT, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au programme national Petites Villes de Demain avec le Préfet, délégué territorial de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, les maires des communes lauréates du dispositif et le Président de la CCTC.

Une réunion Toutes Commissions sera organisée prochainement afin que Messieurs COMALADA, MASSE et VENIANT présentent ce projet à l'ensemble des membres du Conseil Municipal et invitent les commissions à travailler sur les projets qui seront portés par ce programme.

- Rapport de la Commission « Finances et budget », M. Jean-Marie ADAM

Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020		Budget 2021
	Budget	Réalisé	Propositions
011 - Charges à caractère général	425 484,51	324 484,66	540 649,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	171 101,47	133 957,04	187 500,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	196 127,04	146 387,78	289 849,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	38 256,00	25 202,54	43 900,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	20 000,00	18 937,30	19 400,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	487 350,00	452 142,85	487 850,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 850,00	4 738,87	5 350,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	481 500,00	447 403,98	482 500,00
014 - Atténuations de produits	29 500,00	15 913,94	37 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	301 101,00	291 065,25	286 758,29
66 - Charges financières	11 200,00	9 144,55	10 591,00
67 - Charges exceptionnelles	2 400,00	975,71	1 800,00
022 - Dépenses imprévues	29 268,49		74 224,71
Total dépenses réelles	1 286 304,00	1 093 726,96	1 438 873,00
Total dépenses d'ordre	445 216,00	13 186,71	309 499,00
Total dépenses de fonctionnement	1 731 520,00	1 106 913,67	1 748 372,00

	Année 2020		Budget 2021
	Budget	Réalisé	Propositions
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	12 662,00	11 420,98	12 360,00
73 - Impôts et taxes	492 388,00	549 910,52	550 078,00
74 - Dotations, subventions et participations	654 683,00	620 309,26	611 737,00
75 - Autres produits de gestion courante	140 500,00	144 791,10	145 002,00
76 - Produits financiers	3,00	47,78	49,00
77 - Produits exceptionnels		5 874,70	1 000,00
013 - Atténuations de charges	25 000,00	25 533,72	12 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	406 284,00	406 283,50	416 146,00
Total recettes réelles	1 731 520,00	1 764 171,56	1 748 372,00
Total recettes de fonctionnement	1 731 520,00	1 764 171,56	1 748 372,00
	Année 2020		
SOLDE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	
Solde de fonctionnement		657 257,89	

Vue d'ensemble de l'investissement

	Année 2020		Budget 2021
	Budget	Réalisé	Proposition
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
001 - Déficit d'investissement reporté	377 696,34	377 696,34	348 297,00
020 - Dépenses imprévues	8 480,00		20 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	70,00	64,98	
16 - Emprunts et dettes assimilés	117 534,00	117 087,06	143 770,15
19 - Différences sur réalisations d'immobilisations		1 129,99	
20 - Immobilisations incorporelles	3 265,92	4 248,00	32 800,00
204 - Subventions d'équipement versées		3 249,45	10 000,00
21 - Immobilisations corporelles	353,28	6 429,50	
23 - Immobilisations en cours		57 302,06	8 041,00
Total dépenses réelles hors opérations	507 399,54	567 207,38	562 908,15
Total dépenses opérations d'invest.	1 523 619,46	39 901,77	1 198 003,85
Total dépenses d'ordre			172 451,00
Total dépenses d'investissement	2 031 019,00	607 109,15	1 933 363,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2020		Budget 2021
	Budget	Réalisé	Proposition
024 - Produits des cessions d'immobilisations			38 200,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	165 533,37	161 604,95	468 167,00
16 - Emprunts et dettes assimilés		586,26	
21 - Immobilisations corporelles		4 400,49	
Total recettes réelles hors opérations	165 533,37	166 591,70	506 367,00
159 - AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG	234 072,46		
172 - VESTIAIRES TENNIS-LOCAL ACCEUIL MINEURS	1 106 230,77		945 046,00
183 - PROGRAMME SDE CHATEAU MAIGRET	76 966,40	76 966,40	
188 - RADARS PEDAGOGIQUES RUE BOURGOIX	3 000,00	2 068,00	
Total recettes opérations d'invest.	1 420 269,63	79 034,40	945 046,00
Total recettes d'ordre	445 216,00	13 186,71	481 950,00
Total recettes d'investissement	2 031 019,00	258 812,81	1 933 363,00
	Année 2020		
SOLDE L'INVESTISSEMENT	DE		
	Budget	Réalisé	
Solde d'investissement		-348 296,34	

1) Compte Administratif 2020 de la Commune

Le Compte Administratif 2020 de la Commune présente un excédent de 657 257,89 € en fonctionnement et un déficit de 348 296,34 € en investissement.

Après lecture et commentaires, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2020 de la Commune.

2) Budget Unique 2021 de la Commune

Le Budget Unique 2021 de la Commune s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 748 372 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 933 363 €.

Après lecture et commentaires, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Unique 2021 de la Commune.

- Vote des taux

La taxe d'habitation disparaissant et le taux du foncier bâti passant automatiquement de 18,50 à 43,86% (soit plus les 25,36% du département).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter pour 2021 les taux suivants :

Foncier non bâti : 37.60%

Foncier bâti : 44.30%

- Fiscalisation de la participation communale 2021 au SIVOS des écoles de Bacqueville en Caux

Par délibération en date du 16.02.2021, le SIVOS des écoles de Bacqueville en Caux a décidé de permettre aux communes membres de fiscaliser tout ou partie de leur participation communale au titre de l'année 2021.

Monsieur le Maire rappelle que pour l'année 2021, le montant de la participation de la commune s'élève à 304 967.29 € (cette participation était de 343 239,74 € en 2020 et 160 000 € avaient été inscrits au budget).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fiscaliser la somme de 156 000 € et d'inscrire la somme de 148 967.29 € au Budget Unique 2021.

3) Achat d'une armoire blindée

Les documents d'état civil sont actuellement stockés dans une armoire en bois, donc non sécurisés en cas d'incendie.

Afin d'y remédier il est proposé l'achat d'une armoire blindée. Elle permettra également qu'y soient déposés chaque soir les cartes d'identité et les passeports en attente de retrait par leurs titulaires.

Trois devis ont été fournis : l'un de 1 887 € HT (armoire forte non blindée), l'autre de 3 976 € HT et le dernier à 5 555 € HT.

La commission propose l'achat de celle à 3 976 €. Ses dimensions sont H 195 cm, L 94 cm et P 58,5 cm. Son poids est de 520 Kg.

Une subvention allant de 30 à 50% du montant de l'investissement peut être obtenue au titre de la rénovation des équipements patrimoniaux auprès de la DRAC.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et sollicite le soutien financier de la DRAC pour cet achat.

4) Renouvellement des contrats copieurs

Les contrats avec la société Ricoh arrivent à échéance au 30 Avril 2021 pour les copieurs de la mairie et de la bibliothèque et au 31 Mai 2021 pour celui de l'accueil. Le coût annuel chez Ricoh s'est élevé à 14300 € TTC en 2020.

Pour le renouvellement des contrats, trois propositions ont été reçues : Konica à 7 232 €, Ricoh à 5 175 € et Toshiba à 4 702 €.

La commission propose de retenir Toshiba (Economie annuelle de 9 621€).

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

5) Changement au niveau téléphonie

*Sur le fonctionnement

Actuellement, la commune a trois fournisseurs : Orange pour la bibliothèque, Coriolis pour la mairie et Bouygues pour deux portables, pour un coût global annuel 2020 de 7 547 €.

Coriolis par l'intermédiaire de GT consulting propose un nouveau contrat regroupant l'ensemble pour un coût annuel de 4 322 €. Les portables seront bloqués à 300 mo d'internet.

La commission propose de souscrire à ce nouveau contrat (économie annuelle de 3 225 €).

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

*En investissement

La téléphonie de la commune devient obsolète avec des coupures régulières, il est donc nécessaire de la renouveler en investissant dans la technologie d'avenir (IP).

Deux devis ont été fournis par GT Consulting : l'un de NIORD frères à 5 310 € HT (ou en location à 115€, 140 € ou 175 €/mois, selon la durée du contrat) et l'autre de NORMATEL à 5 930 € HT.

La commission propose de retenir la proposition de NIORT Frères en achat. La location aurait, au terme d'un contrat de 5 ans, un coût supplémentaire de 2 970 €.

En parallèle à l'achat, un contrat de maintenance sera signé avec NIORT pour 576 € TTC par an.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

- Rapport de la Commission « Communication », M. Jean-Marie ADAM

1) Bulletin municipal d'avril 2021

Il est en cours d'impression.

2) Moyens de communication de la commune

Il y a :

- le site internet avec 160 visiteurs en moyenne par jour,
- la page Facebook avec 530 abonnés,
- le bulletin municipal distribué chaque trimestre dans l'ensemble des habitations.

La commission estime qu'il n'est pas nécessaire d'en ajouter un supplémentaire, tel Panneau Pocket, ma mairie en poche, ou autre application téléchargeable sur smartphone.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la décision de la Commission.

3) Installation d'un panneau d'affichage numérique

La commission n'y est pas opposée mais elle pense qu'il y a d'autres priorités pour l'instant dans la commune et propose de revoir ce projet dans 2 ou 3 ans.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

4) Création d'un observatoire des décès

Une rubrique état civil comprenant décès, naissances et mariages a été ajoutée dans la page vie municipale. Elle sera alimentée en temps le plus réel possible, par les informations récupérées auprès du service compétent de la mairie.

- Rapport de la Commission « Logements - Bâtiments », Mme Aline MOREL

1) Attributions de logement

* Candidats pour la Résidence les Hortensias.

1. Mme ROHRER Marie-Thérèse
2. Mr LANGLOIS René
3. Mr NEVEU Paul
4. Mme BELLET Yvonne

* Candidats pour la Résidence les Près B 10.

1. Mme CORDIER Nadine
2. Mme MAURY Léa

} En attente décisions de SODINEUF

* Candidat pour la Résidence les Près H 45.

1. Mme FRAS Mélanie : attribution en urgence

2) Devis - Porte du bureau de Monsieur le Maire

3 entreprises ont été contactées :

RJ HABITAT à Bacqueville :	- en Alu	12 021.60 € TTC
	- en PVC	6 858.00 € TTC
DJSL BOIS à Bacqueville :	- en Alu	8 799.10 € TTC
	- en PVC	6 303.70 € TTC
HOMECO à Belmesnil :	-en PVC	5 581.37 € TTC

La commission propose de retenir l'offre d'Homeco et demande la constitution d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

3) Devis - Eco Mousse

2 entreprises ont été contactées :

- PERIMETRE : 1 314 € TTC + 30 Litres offerts pour toute commande de 1 000 €
- IPC : 1 296 € TTC + un pulvérisateur électrique offert

La commission propose de retenir l'offre d'IPC car les employés ont besoin du pulvérisateur.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

4) Devis - Porte du Presbytère

L'entreprise DJSL BOIS, qui a changé les fenêtres, a transmis les devis suivant : 2 devis pour une porte en bois et un devis pour une porte en alu :

- Devis porte en bois : 4 717.24 € TTC
- Devis porte en bois : 4 372.02 € TTC
- Devis porte en alu : 4 372.02 € TTC

La commission propose de choisir le devis pour la porte en ALU afin de ne pas avoir d'entretien par rapport à la porte en bois et demande la constitution d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

5) Devis - Bibliothèque

2 entreprises ont été contactées pour le chauffage :

- YESSS ELECTRIQUE : 1 489.92 € TTC
- SONEPAR : 1 545.60 € TTC.

La commission propose de retenir la proposition de YESSS ELECTRIQUE.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

6) Devis - Compteurs du Haras

2 entreprises ont été contactées :

- YESS pour 2 sous-compteurs EDF : 337.76 € TTC
- FRANS BONHOMME pour 5 sous-compteurs : 880.67 € TTC.

La commission souhaite l'installation de ces sous compteurs, afin de vérifier sur une année les consommations de chacun et voir par rapport à ce qui est facturé sur la convention. Un courrier sera fait aux personnes qui occupent le haras afin de les informer de la mise en place des sous compteurs.

Le Conseil Municipal valide ces deux devis et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Il a été demandé si la commune pouvait installer des récupérateurs d'eau de pluie pour le besoin en eau des chevaux et pour les nettoyer. La commission va en discuter avec Mme LEGALL et M. CHANDELIER.

Boîtes aux lettres Haras : un devis a été demandé à l'entreprise DAVID pour un montant de 710.54 € TTC (bloc de 4 boîtes aux lettres). La commission va demander d'autres devis.

7) Devis salle de Peinture - Ancienne école de Pierreville

3 Devis ont été demandés à POINT P GREUVILLE :

- 3 Fenêtres : 2 098.76 € TTC
- 1 Porte 1 533.60 € TTC
- Divers fournitures d'isolation : 4 300.43 € TTC.

La commission souhaite réfléchir pour ces travaux et reviendra vers le Conseil Municipal ultérieurement.

8) Bureau Comptabilité de la Mairie

Un devis a été demandé à l'entreprise DJSL BOIS pour un store à installer à l'intérieur du bureau afin de limiter la chaleur : 580.81 € TTC.

Après discussion, la commission pense qu'il serait peut-être plus judicieux d'installer un film anti chaleur ou anti UV. Des recherches sont en cours sur ce sujet (cf. ville de ROUEN).

**- Rapport de la Commission « Travaux - Urbanisme - Cimetières - Fleurissement - Cadre de vie »,
M. Stéphane MASSE**

1) Rue du Clos de l'Aiglerie

La CCTC a transmis la fiche financière définitive de ce projet :

Montant des travaux	81 766 € HT
Frais divers et imprévus	+ 8 176.60 € HT
Montant avant subventions DETR et Département	= 89 942.60 € HT
Subventions DETR et Département	- 26 982,78 € HT
Montant après subventions DETR et Département	= 62 959.82 € HT
Subvention CCTC	- 31 479.91 € HT
Reste à charge de la Commune	= 31 479.91 € HT

Devis SDE 76 - Eclairage public : 2 versions sont proposées :

- pose et repose des 5 candélabres existants avec création d'un nouveau réseau souterrain sur 160m :

Montant total de l'opération : 23 694.60 € TTC	Part SDE 76	12 834.58 € TTC
	Part Commune	10 860.02 € TTC

- pose de 5 nouveaux candélabres équipés de lanternes LEDS avec création d'un nouveau réseau souterrain sur 160m :

Montant total de l'opération : 29 037 € TTC	Part SDE 76	16 229.38 € TTC
	Part Commune	12 807.62 € TTC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la version n°2 pour un coût à charge de la commune de 12 807.62 € TTC.

2) Route de Pierreville - zone bleue

La Commission propose la mise en place d'une 2^{ème} zone bleue en face de celle existante soit 4 places en plus des 3 places côté pelouse. Cette zone sera effective de 7h à 19h tous les jours, avec un arrêt limité à 20 minutes.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

3) Route de Pierreville / M. LEGRIX - Division cadastrale - Devis Euclid

Afin d'agrandir le trottoir devant la propriété de M. LEGRIX Route de Pierreville et de sécuriser la sortie de la Résidence Jacqueline LORPHELIN, il est nécessaire de procéder à la division parcellaire de la parcelle AB 703 pour un montant de 1 458 € TTC. La commune posera une clôture à 1,50 m de la route. La commission propose de valider ce devis et de programmer ce bornage à l'issue de la pose de la clôture.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

4) Rue du Haras - Vente du terrain

La parcelle de 561 m² a été vendue au prix net vendeur attendu par la commune, à savoir 37 000 €. La signature de l'acte de vente se fera devant Maître GIORGI.

5) Rue de Verdun - Division cadastrale

Un devis a été demandé à Euclid afin de procéder à la division cadastrale de la dite parcelle entre Mme THIERRY (qui souhaite acquérir 30 m² environ au prix de 1 200 €) et la commune. Les frais seront partagés au prorata des surfaces attribuées à chacune des parties.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

6) Rue du Dr Bourgoix / Rue des Martel - Curage

Le curage a été réalisé par les agents de l'équipe Espaces Verts Voiries et l'entreprise ALEXANDRE pour un coût de 1 416 € TTC correspondant à 20h de travail.

7) Impasse des Fermettes - Ouverture du chemin et travaux futurs

La commission propose l'ouverture au public de ce chemin et se rendra sur place afin d'évaluer les travaux à réaliser.

8) PLU Intercommunal

Le diagnostic a été présenté le 22.03.2021 par la CCTC et le bureau d'études. La commission a étudié les plans afin de valider les propositions faites par le bureau d'études concernant les dents creuses (parcelles restant constructibles sur le territoire). Des modifications devant être apportées, une réunion Toutes commissions est programmée le 01.04.2021 à 9h. Le Schéma de défense incendie de la commune sera également étudié.

9) Court de Tennis non couvert

Le nettoyage de revêtement du court de tennis non couvert a été réalisé.

- Rapport de la Commission « Foires - Marchés - Fêtes », M. Jean-Joseph CARPENTIER

1) Foire agricole du 8 mai

La foire agricole 2021 est annulée. Toutefois, une partie des travaux pour la nouvelle organisation a été réalisée, la suite se fera en Septembre 2021. Quelques petites modifications ont été apportées.

Pour la partie des travaux restant à réaliser, un devis pour la location d'une carotteuse thermique a été demandé à M-Loc : 183.44 € HT pour 2 jours. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette location en septembre pour la fin des travaux.

2) Barnum - Pharmacie

Un côté a été endommagé à cause du vent. Un devis a été demandé.

3) Marché Hebdomadaire

Mme Aline MOREL et M. Stéphane MASSE font remarquer que les distanciations sociales ne sont plus vraiment respectées par les exposants. Le Conseil Municipal demande qu'un rappel à l'ordre soit fait concernant les gestes barrières et la distanciation à respecter sur le marché entre les exposants et les badauds.

- Rapport de la Commission « Sport - Jeunesse - Culture - Jumelage », Mme Isabelle LEBLANC

1) Conseil Municipal des Jeunes

Malgré la COVID, la commission avance quand même sur l'organisation du Conseil Municipal des Jeunes.

Les dernières infos sont : Mail envoyé aux trois établissements scolaires pour connaître le nom, adresse etc ... des élèves intéressés afin d'envoyer aux parents et aux dits enfants, une lettre d'invitation pour la présentation et le lancement de l'opération.

Pour cette réunion, la commission souhaite que l'ensemble du conseil municipal soit présent, ainsi que Monsieur le président de la Communauté de Communes Terroir de Caux et M. Xavier BATUT, Député. Ce dernier a proposé d'inviter le conseil municipal des jeunes (après la COVID) à visiter et à assister à une séance de l'Assemblée Nationale avec pour point final une visite au monument aux morts.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la commission.

2) Concours photos

Le concours sera lancé sur les différentes plateformes de communication de la commune à compter du 29.03.2021 (Site Internet et page Facebook de la commune), il ne reste plus qu'à trouver...

La commission remercie les donateurs pour les lots qui seront distribués aux lauréats (ainsi cela ne coûte rien aux contribuables) et remercie également les personnes qui se sont impliquées dans ce concours.

3) Base Trail

Ce projet est toujours dans les tuyaux avec la CCTC, M. COMALADA a rendez-vous fin mars avec les personnes concernées pour échanger sur ce dossier. Une commission spécifique pour ce projet va être créée. Une réunion aura lieu en Visio le 30.03.2021 avec la commission « Sports » et la commission « Tourisme » de la CCTC.

4) Année MOLIERE par la compagnie de l'échappée

La commission débatera lors de sa prochaine réunion sur ce sujet. Pour rappel, l'idée serait d'organiser et de fêter à Bacqueville en Caux les 400 ans de la naissance de Jean-Baptiste POQUELIN dit Molière.

"QUEL MOLIERE !" est une pièce de théâtre contemporaine écrite et mise en scène par François BECHU qui retrace le parcours du Maître avec une grande fidélité par rapport aux informations connues et par ses costumes. Un Molière "ambulant" comme à son époque, d'où la Charrette-Théâtre magnifique (tractée sur une remorque jusqu'au lieu du spectacle) qui sert de scène et de décor. Une pièce qui permettra également d'inclure les collégiens.

- Questions diverses

1) Mme Fabienne BOUIC donne lecture d'un courrier lui ayant été remis en main propre Mme GUYOT-FONTAINE concernant l'Impasse des Chênes à Pierreville. Des problèmes d'entretien et de signalisation y sont mentionnés. Le Conseil Municipal charge M. MASSE de ce dossier.

2) M. Gilles CHOPPIN interroge Monsieur le Maire sur les rumeurs concernant le possible abandon du projet de parc éolien sur la commune. Monsieur le Maire explique ne pas avoir de nouvelles ni de la Préfecture, ni du porteur du projet.

3) M. Jean-Joseph CARPENTIER signale qu'un candélabre penche vers l'herbage Rue des Ecussons à Pierreville.

4) M. Stéphane MASSE informe le Conseil Municipal qu'un camion est resté bloqué Rue du Château Maigret à Pierreville pendant plusieurs heures et qu'un poteau téléphonique a été endommagé.

Date de la prochaine réunion de Conseil Municipal : 03.05.2021 à 20h

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h35.